

Les naissances selon le rang en Mauricie et au Centre-du-Québec, 2000-2004



Nombre moyen de naissances selon la parité, par réseau local et district sociosanitaire, Mauricie et Centre-du-Québec, 2000-2004						
	Premier		Deuxième		Troisième et plus	
	N	%	N	%	N	%
Québec	34 434	47,0	26 010	35,5	12 790	17,5
Mauricie-Centre-du-Québec	1 930	46,2	1 506	36,1	738	17,7
TSS Mauricie	961	48,0	707	35,3	334	16,7
RLS DSS Haut-Saint-Maurice	76	41,9	50	* 27,3	56	30,8
RLS DSS Vallée-de-la-Batiscan	74	* 45,2	56	34,4	33	* 20,3
DSS Mékinac	37	48,4	26	** 33,6	14	* 18,0
DSS Des Chenaux	37	* 42,4	30	* 35,2	19	** 22,5
RLS DSS Centre-de-la-Mauricie	204	46,0	166	37,4	73	16,6
RLS DSS Maskinongé	87	50,2	60	34,9	26	* 14,9
RLS Trois-Rivières	520	50,0	375	36,1	145	14,0
DSS Trois-Rivières	354	50,3	252	35,8	97	13,8
DSS Cap-de-la-Madeleine	166	49,2	124	36,6	48	14,2
TSS Centre-du-Québec	969	44,6	799	36,8	404	18,6
RLS Bécancour-Nicolet-Yamaska	144	42,0	123	36,0	76	22,0
DSS Nicolet-Yamaska	78	42,0	69	36,8	39	21,2
DSS Bécancour	66	42,0	55	34,9	36	23,1
RLS DSS Drummond	442	46,7	345	36,5	159	16,8
RLS Arthabaska-de-l'Érable	383	43,4	330	37,4	170	19,2
DSS Arthabaska	287	44,0	247	37,7	119	18,3
DSS de l'Érable	96	41,7	83	36,3	51	* 22,0

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 %, interpréter avec prudence

** Coefficient de variation > 33,3 %, données imprécises

Les valeurs en gras indiquent une différence significative avec le Québec

Source : MSSS, fichier des naissances, 2000 à 2004

Il n'y a pas d'écart notable entre la région et la province quant au rang des naissances (46,2 % des naissances sont des enfants de premier rang, 36,1 % de deuxième rang et 17,7 % de troisième rang ou plus). Mais on retrouve dans la région une très grande disparité intrarégionale. Ainsi, au Centre-du-Québec, on observe davantage de naissances d'enfants de troisième rang et plus comparativement au Québec au détriment des naissances de rang un, et ce, pour la plupart des RLS et DSS de ce territoire. Seul le DSS de Drummond épouse davantage le profil provincial.

En Mauricie, les différences entre DSS sont marquées mais pas toujours statistiquement significatives. Ainsi, les DSS de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine se signalent par plus de naissances de premier rang par rapport au Québec et moins de naissances de troisième rang et plus. Le cas du DSS du Haut-Saint-Maurice est particulier. On y voit par rapport au Québec, moins de naissances de rang un ou deux et davantage de naissance de troisième rang ou plus. Il est à noter que l'écart avec le Québec n'est pas tant pour le troisième rang (12,6 % contre 12,1 %) que pour les naissances de 4ème rang et plus (18,3 % contre 5,4 %). Toute proportion gardée, on compte trois fois plus de naissances de quatrième rang ou plus au Haut-Saint-Maurice qu'au Québec (données non présentées).